

**Élection pour le renouvellement des représentants doctorants au conseil de l'école
doctorale : (cocher la case correspondante)**

- ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED305)** : 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants,
 INTER-MED (ED544) : 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants.

SCRUTIN DU 19 DECEMBRE 2023 DE 9H00 À 17H00
DECLARATION GENERALE DE CANDIDATURE

LISTE DES CANDIDAT(E)S

Décision n°2023-54 du 15 novembre 2023 portant organisation de l'élection des représentants des usagers aux conseils de l'école doctorale ENERGIE ET ENVIRONNEMENT (ED305) et de l'école doctorale INTER-MED (ED544)

Nom de la liste :

Soutenu(e) par (facultatif)* :

M. ou Mme – Prénom – NOM
1 –
2 –
3 –
4 –
5 –
6 –
7 –
8 –

Les candidats doivent relever du collège électoral considéré.

Chaque liste doit être accompagnée des déclarations individuelles de candidature complétées sous peine d'irrecevabilité de la liste.

La composition des listes doit permettre une représentation équilibrée des hommes et des femmes.

La date limite de réception des candidatures par le service de la recherche et de la valorisation est fixée au mardi 5 décembre 2023 à 12h au plus tard.

Toute modification de la présente candidature doit être effectuée dans les délais prévus pour le dépôt et uniquement par le délégué de liste

*Joindre obligatoirement attestation(s) de soutien conformément au point 5-1 de l'annexe de la décision du 15 novembre 2023 susvisée.

Délégué de liste (à déterminer parmi les candidats) et qui sera amené à participer le cas échéant au tirage au sort.

Prénom et Nom :

N° Téléphone :

Adresse mail institutionnelle (...@etudiant.univ-perp.fr ou ...@univ-perp.fr le cas échéant) :

Si différent du délégué de liste (*préciser*) : NOM, Prénom, N° de téléphone et adresse courriel de la personne ayant déposé la liste :

.....
.....

A remettre en main propre au Service de la Recherche et de la Valorisation : aile droite du bâtiment A - premier étage – Bureau A-134
Ou par lettre recommandée avec accusé de réception dans les délais impartis à l'attention du Président de l'Université à l'adresse suivante : Université de Perpignan Via Domitia, Service de la Recherche et de la Valorisation, 52 avenue Paul Alduy, 66 860 Perpignan Cedex 9.

Fait à, le

Nom et Prénom de la personne ayant déposé la liste :

Signature,

Cadre réservé à l'administration

Date et heure de réception et cachet du service